

# LES BANNIS DE LA REPUBLIQUE

La campagne de l'Unapei en quelques mots...

## En bref ...

**Les bannis de la République : mettons un terme définitif à l'exil et à l'exclusion des personnes handicapées et à la souffrance des familles !**

Aujourd'hui plus de 47 000 personnes handicapées sont sans solution d'accueil et d'accompagnement en France et 6 500 autres sont exilées en Belgique faute d'autre choix possible. L'Unapei demande que la République des droits de l'homme assume son obligation de solidarité nationale et arrête de bannir ses concitoyens les plus fragiles.

Découvrez le Livre Noir du handicap en France et comment agir sur [www.unapei.org](http://www.unapei.org) ; Soutenez la campagne en signant la pétition de l'Unapei sur [www.change.org/bannisdelarepublique](http://www.change.org/bannisdelarepublique)

## En résumé ...

**Stop à l'exil et à l'exclusion des personnes handicapées !**

Aujourd'hui plus de 47 000 personnes handicapées sont sans solution d'accueil et d'accompagnement en France et 6 500 autres sont exilées en Belgique faute d'autre choix possible. L'Unapei lance sa campagne « Les bannis de la République » et publie son Livre Noir du handicap en France pour que les élus de la République agissent. Soutenez l'initiative en un clic.

Ils sont **6 500 à être exilés en Belgique**. Porteurs d'un handicap, ils se retrouvent parfois des centaines de kilomètres de leurs proches. Ce départ vers la Belgique n'est pas un choix, mais un exil forcé, imposé par un manque de réponses adaptées sur le territoire national. Cet éloignement est insupportable. Il a des conséquences multiples : rupture familiale, déracinement, parents de jeunes enfants qui ont le sentiment d'abandonner leur enfant loin de chez eux, parents âgés dans l'incapacité de se déplacer pour voir leur enfant adulte... des situations de souffrances qu'aucune famille ne peut supporter. En outre, ces choix politiques privent notre pays de 4 000 emplois au minimum. Quant au coût économique de cette politique, il est d'au moins 250 M€ par an financés par l'Assurance maladie et les départements français !



**Outre ces exilés de force, la France compte plus de 47 000 personnes handicapées sans solution d'accompagnement.** La plupart du temps, bien que bénéficiant d'une reconnaissance de leur handicap, d'une orientation et d'un accompagnement censé être financé par la solidarité nationale, ces personnes handicapées vivent au domicile familial ou bénéficient de solutions totalement inadaptées à leurs besoins. Ces situations ont des conséquences souvent dramatiques et inextricables : régression et mise en danger de personnes qui ne bénéficient pas des soins et de l'accompagnement dont elles ont besoin ; familles isolées, épuisées, désocialisées, devant souvent abandonner leurs activités professionnelles ; aidants familiaux âgés ne pouvant plus assumer l'accompagnement de leurs enfants devenus adultes ; familles désespérées parfois poussées à bout, jusqu'à commettre l'irréparable.

L'Unapei demande que les financements de l'assurance maladie actuellement consacrés à l'accueil de des français en Belgique servent à financer des établissements en France. Elle demande que les autorités responsables stoppent les orientations et les financements hors de nos frontières et proposent aux personnes actuellement exilées, si c'est leur souhait, une place dans un établissement proche de leur domicile et correspondant à leur besoin. L'Unapei demande aussi que de nouvelles solutions d'accueil et d'accompagnement soient créées pour répondre aux attentes des plus de 47 000 personnes bannies de la République. **Soutenez notre campagne.**

Pour tout savoir sur la campagne et lire le Livre Noir du handicap en France : [www.unapei.org](http://www.unapei.org)  
Pour agir tout de suite : signez notre pétition sur [www.change.org/bannisdelafrance](http://www.change.org/bannisdelafrance)